

## Le Tour des Monges

### Descriptif

Dans les Alpes de Haute-Provence, nous partons à la découverte du massif des Monges, ses alpages, ses forêts et ses vallées oubliées, en circulant de gîte en gîte, dans une région montagneuse encore vierge aux panoramas grandioses, dans la convivialité de l'accueil en milieu rural.

Nuits en gîtes de montagne, dortoirs de 4 à 10 places.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée, à proximité de Sisteron. En revanche, pour les cavaliers se rendant en Provence en train, le tarif comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron.



### Programme



**Jour 1 :** arrivée des cavaliers au centre équestre en fin d'après-midi ou accueil à la gare de Sisteron et transfert au centre équestre. Dîner et première nuit au gîte.

**Jour 2 :** à cheval ! Nos premières pistes passent par le Collet, la ferme des Donney, le torrent du Sasse, la colline de la Tête des Monges jusqu'au village de la Motte du Caire où nous faisons une halte au bar du village. A La Motte du Caire, nous sommes hébergés, soit à la ferme de la Bâtie Neuve, bâtisse du XVIII<sup>e</sup> siècle rénovée, soit dans une confortable maison d'hôtes en plein village. 5h30 à cheval.



**Jour 3 :** nous quittons la vallée du Sasse pour nous diriger vers le pas de Palabieuse. Ce pas muletier nous permet de franchir à 1500 m d'altitude la falaise de Jurion, véritable barrière entre les vallées de Clamensane et de Reynier. Puis nous remontons la vallée par le travers de la montagne de Jurion, en passant de 1600 à 1800 m d'altitude, dans des alpages qui sont l'habitat privilégié des mouflons. Nous récupérons le sentier de la cabane de la Sapie pour descendre en fond de vallée au village de Baudinard, notre étape. Le gîte situé au sein du hameau est construit dans l'esprit des refuges de montagne, avec des lits superposés repartis dans deux chambres. Sa baie vitrée permet de surveiller les chevaux qui pâturent en contrebas, parfois en compagnie de mouflons de passage. 5h30 à cheval.

**Jour 4 :** en début de journée, nous montons vers ce lieu magique qu'est le lac des Monges. Puis nous chevauchons à travers les alpages de Clapouse, de Chine et de la Croix de Veire, le berceau de l'agneau de Sisteron. La vallée de Feissal, qui nous ramène à Authon, serpente entre les Monges et Géruen. En fin de journée, arrivée au gîte des Monges. Le couchage, en lits superposés repartis en plusieurs dortoirs de 2 à 10 personnes, donne un aspect très convivial à la nuit. 6h à cheval.



**Jour 5 :** nous nous dirigeons vers le col de Fontbelle par le joli sentier de Font Benette, entre les fayards (hêtres), les épicéas, les sapins, les fraisiers et les framboisiers. Puis le col d'Ainac nous ouvre la vallée de Thoard, bleutée de lavande. Le col Saint-Pierre est notre dernier passage d'altitude avant d'arriver au gîte communal. 5h30 à cheval.

**Jour 6 :** nous gravissons la montagne de Vaumuse, puis nous suivons les crêtes de Saint-Joseph jusqu'au sommet du Corbeau, avant d'arriver au col de Mounis. De là, nous rejoignons la vallée du Vançon, sauvage et mystérieuse. Le vieux chemin d'Abros nous ramène vers le rocher de Dromont et le hameau de Chabert. Une dernière ligne droite en direction de la maison et nous voilà arrivés à destination. Dernière nuit au gîte du centre équestre. 6h30 à cheval.

**Jour 7 :** transfert à la gare de Sisteron ou retour en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
21.05.2017	27.05.2017	690 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

## Informations pratiques

### Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en région montagneuse, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux, à raison d'1h par jour environ en cumulé. Nuits en gîtes de montagnes, couchages en dortoirs collectifs. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

### Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots à solide semelle (voire chaussures de marche légères, pour les quelques portions de marche) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

### Climat

A Sisteron, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 5-17°, mai 9-22°, juin 13-26°, juillet 15-29°, août 15-29°, septembre 12-24°, octobre 8-19°.

### Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, tous les repas. Pour les cavaliers se rendant à Sisteron en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Provence, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

### Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

### Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

### Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





### Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

### Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne. Au-delà de cette date, les retenues seront de :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

### Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

